



Constitution de groupes pérennes de codéveloppement pour les cadres DREAL/DDT

Le CVRH de Mâcon propose depuis 2022 aux cadres volontaires d'expérimenter le codéveloppement en inter-services.

Cible : Les cadres (encadrants) de la DREAL/DDT de la région BFC (élargie à la DDT 01).

De quoi s'agit-il exactement ?

Le Codéveloppement professionnel est un espace d'échanges de pratiques entre pairs permettant un éclairage, une approche différente, un partage sur des questions managériales et sur des sujets plus opérationnels. Jusqu'à 8 participants échangent sur des situations concrètes vécues et proposées par ces derniers.

Les apprentissages sont favorisés par un processus très structuré et animé par un facilitateur certifié. Les groupes sont constitués avec les personnes ayant des niveaux de préoccupations analogues et des provenances différentes, afin de partager une diversité de réflexions et de pratiques.

Pour quels impacts ?

Le codéveloppement est l'un des outils puissants d'accompagnement et d'intelligence collective.

Il contribue notamment à :

- l'appui, l'aide à la résolution de problème (partages de ressources, d'expériences, de compétences et de démarches)
- l'évolution des postures (écoute, questions ouvertes qui couvrent le champ des options et renforcent l'autonomie)
- la pratique des feed-back qui facilitent la prise de recul et l'agilité, la contribution et des dynamiques de solidarité entre pairs

